Loi Claeys-Leonetti : droits, éthique et décision en fin de vie

Intégrer les principes de la Loi Claeys-Leonetti dans les pratiques professionnelles afin de favoriser une démarche éthique, concertée et centrée sur la personne dans les situations de fin de vie.

ENJEUX ÉMERGENTS

- **Expérience patient (PREMs / PROMs)**
- Patient partenaire
- **Pertinence des soins**
- IA en santé
- Écoresponsabilité
- Facteurs humains & organisationnels

APPLICABILITÉ DES RÉFÉRENTIELS

Les enjeux et références mentionnés s'appliquent selon le profil du participant et son secteur d'exercice.

RÉFÉRENCE HAS
Patient
Professionnels intervenant auprès des patients ou personnes accompagnées

CERTIFICATION PÉRIODIQUE
C2/C4
Professionnels de santé relevant d'un ordre professionnel

RÉFÉRENCES ESSMS
Santé et accompagnement · Bientraitance et éthique
Professionnels exerçant en établissements et services sociaux et médico-sociaux

INFOS PRATIQUES

DURÉE
2 jours · 14 h

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnels de santé et du médico-social, médecins, infirmiers, cadres, coordinateurs, professionnels intervenant auprès de personnes en fin de vie, psychologues.

PRÉREQUIS
Aucun

MODALITÉS
Présentiel ou distanciel (classe virtuelle), groupe de 6 à 12 participants

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription jusqu'à 15 jours avant la session, sous réserve de places disponibles

TARIF
Devis personnalisé sur demande (intra-inter établissement)

Shabir AKBARALY
07 86 66 11 45
shabir.akbaraly@sauvgard.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP
Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent : handicap@sauvgard.com

LES + DE LA FORMATION

Cette formation permet aux professionnels de s'approprier les principes de la Loi Claeys-Leonetti afin de sécuriser leurs pratiques et d'accompagner les décisions complexes de fin de vie. Au-delà du cadre juridique, elle développe une réflexion éthique appliquée aux situations rencontrées sur le terrain et favorise une prise de décision collégiale respectueuse des droits, des volontés et de la dignité de la personne. Elle intègre les enjeux actuels de coordination des parcours, de communication avec les proches, de traçabilité des décisions et de continuité des soins entre les différents intervenants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Comprendre les principes fondamentaux de la Loi Claeys-Leonetti.
- ✓ Identifier les droits des personnes en fin de vie.
- ✓ Prendre en compte les directives anticipées et la personne de confiance dans les décisions.
- ✓ Repérer les situations d'obstination déraisonnable.
- ✓ Participer à une réflexion collégiale et à une prise de décision éthique.
- ✓ Accompagner les proches dans les situations complexes.
- ✓ Sécuriser la traçabilité et la communication autour des décisions.
- ✓ Adapter sa posture professionnelle face aux enjeux éthiques de la fin de vie.

PROGRAMME DE FORMATION

01 Comprendre le cadre légal de la fin de vie

Évolution des textes relatifs aux droits des personnes en fin de vie, principes de la Loi Claeys-Leonetti, droits des patients à travers la loi du 02 mars 2002 dite loi KOUCHNER exemples : le refus de soins, obligation d'information éclairée, respect de l'intimité de la dignité et de l'autonomie, responsabilités professionnelles, respect des règles déontologiques .

02 Identifier les droits de la personne en fin de vie

Expression de la volonté de la personne, directives anticipées, personne de confiance, consentement et refus de traitement, respect des souhaits et préférences, place de la famille et des proches.

03 Comprendre l'obstination déraisonnable et les limitations de traitement

Définition de l'obstination déraisonnable, évaluation du bénéfice et de la proportionnalité des traitements, limitation ou arrêt des thérapeutiques, situations complexes et zones d'incertitude, argumentation des décisions.

04 Participer à une décision collégiale

Principes de la collégialité, rôles des différents professionnels, concertation pluriprofessionnelle, analyse des enjeux médicaux, éthiques et relationnels, communication des décisions complexes, gestion des désaccords entre acteurs, place de la concertation dans les situations d'incertitude, traçabilité des décisions.

05 Les enjeux éthiques de la fin de vie

Éthique, droit et déontologie, tensions entre autonomie, bienfaisance et protection, conflits de valeurs, incertitudes et dilemmes éthiques, réflexion éthique appliquée aux situations cliniques.

06 Accompagner les proches dans les situations décisionnelles complexes

Comprendre le vécu des proches, expliquer les décisions prises, communication en période d'incertitude, accompagnement des désaccords, incompréhensions et divergences de points de vue, communication dans les situations sensibles, soutien des familles et aidants dans les processus décisionnels.

07 Communiquer et tracer les décisions

Communication avec la personne, les proches et l'équipe, traçabilité des réflexions et décisions, continuité de l'information dans le parcours, partage sécurisé des informations, dossier patient informatisé (DPI), intégration des directives anticipées dans les outils de suivi, continuité des informations entre les différents intervenants, sécurisation des pratiques professionnelles.

08 Préserver sa posture professionnelle

Impact émotionnel des situations de fin de vie, fatigue compassionnelle, réflexion partagée au sein des équipes, analyse des pratiques professionnelles, retour d'expérience (REX), prévention de l'isolement décisionnel, facteurs humains et organisationnels (FOH), développement d'une culture éthique collective.

LE + SAUV'GARD

Remise à chaque participant d'un livret pédagogique comprenant les principaux apports théoriques, outils, repères méthodologiques et ressources mobilisables après la formation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

DÉMARCHE ET OUTILS

Exposés interactifs, analyse de pratiques professionnelles, études de cas, travaux en sous-groupes, mises en situation, réflexions éthiques guidées et retours d'expérience.

CONCEPTEUR-INTERVENANT

Professionnel expert du droit de la santé, de l'éthique et de l'accompagnement de fin de vie, disposant d'une expérience opérationnelle dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

ÉVALUATION

Questionnaire de recueil des attentes et besoins, pré-test d'auto-positionnement, évaluation formative tout au long de la formation, études de cas et mises en situation, post-test d'évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction et certificat de réalisation.

APRÈS LA FORMATION

SUIVI POST-FORMATION (OPTIONNEL)

Questionnaire d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) transmis entre M+3 et M+6 permettant d'évaluer la mise en œuvre des acquis, les évolutions de pratiques, les freins rencontrés et l'impact de la formation.

JOURNÉE APP COMPLÉMENTAIRE (OPTIONNEL)

Journée d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) permettant le retour d'expérience, l'analyse de situations réelles, le partage de bonnes pratiques et l'élaboration d'un plan d'actions.

CONTACT



Shabir AKBARALY
Responsable commercial
07 86 66 11 45
shabir.akbaraly@sauvgard.com



Natacha GAMEIRO
Ingénieure pédagogique
01 76 21 92 89
natacha.gameiro@sauvgard.com